

COMMUNE DU THEIL DE BRETAGNE

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DÉCEMBRE 2016

Conseil en Energie Partagée (CEP) du Département : convention communale d'adhésion au service.
Convention à partir du 01/01/2017 pour 4 ans. Conséquence de la Loi NOtre (auparavant convention entre CEP et CCPRF). Coût 0,35 €/habitant/an. Vote POUR à l'unanimité du Conseil Municipal.

Assainissement collectif : Renouvellement de l'adhésion à l'assistance technique départementale pour le suivi et l'exploitation du système d'assainissement collectif.
Renouvellement à compter du 01/01/2017 pour 4 ans. 0,41 €/habitant/an. Vote POUR à l'unanimité du Conseil Municipal.

Urbanisme. Droit de préemption urbain :
Examen d'une déclaration d'intention d'aliéner pour un bien situé rue des Croisettes
Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de ne pas préempter.

Révision des tarifs pour 2017.
Location salle communale, concessions cimetièrre et espace cinéraire : Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reconduire les tarifs 2016 en 2017.

Comptabilité : admission en non-valeur pour une dette de cantine.
Le Conseil Municipal prend acte des créances éteintes pour une dette de cantine 1 451.20 € de 2012 à 2015.